

Pour diffusion immédiate

Le 26 septembre 2007

numéro°07-204

Nouvelle ligne de conduite cet automne relativement à l'application des règlements sur la faune le long de la route Dempster

WHITEHORSE – Le ministère de l'Environnement avise la population que certains changements s'appliqueront cet automne relativement à la chasse au caribou le long de la route Dempster.

Cette année, le Ministère ne fera pas appliquer les dispositions relatives à l'interdiction de chasser dans un corridor de 500 mètres de la ligne médiane de la route Dempster et ne déclarera pas une semaine de fermeture pour donner le temps aux meneurs du troupeau de traverser la route. Ces changements font suite à une décision récente de surseoir aux accusations portées contre un Tr'ondek Hwëch'in et reflètent le souci du Ministère de tenir compte des préoccupations exprimées par les groupes d'utilisateurs autochtones et d'appuyer les efforts du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine qui s'emploie à élaborer une stratégie de gestion de la récolte des caribous de la Porcupine.

Le Ministère entreprendra un processus d'examen et de consultation avec le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, les premières nations visées et les autres parties concernées pour déterminer si le règlement continue de répondre aux objectifs de conservation et de protection du public qu'il était censé permettre d'atteindre.

La décision de lever l'interdiction de chasser dans le corridor routier qui s'étend sur 500 mètres de part et d'autre de la ligne médiane de la route ne vise que la chasse au caribou. Le Ministère continuera de veiller au respect des mesures interdisant la récolte d'autres espèces de gros gibier dans le même corridor.

Par surcroît, le Ministère veillera à faire respecter les dispositions d'application générale destinées à assurer la protection du public qui interdisent de décharger une arme à feu en travers d'une route ou à partir d'un véhicule.

Il n'y aura pas de fermeture de la chasse au moment où la harde entreprend la traversée de la route.

-30-

Renseignements :

John Russell

Directeur

Services de conservation de la faune

867-667-5786

john.russell@gov.yk.ca